

Grand Est

ENTREPRENDRE

Couvent Saint-Jean-de-Bassel À la recherche d'un souffle nouveau

Les sœurs de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel, en Moselle-Est, accueillent déjà des familles ou des groupes, pour des réunions, des haltes spirituelles ou des événements culturels. Mais le couvent est aujourd'hui confronté à un double enjeu : une diminution du nombre de religieuses et des espaces non utilisés. Pour préparer l'avenir du site, une partie des bâtiments et du parc va être proposée à des porteurs de projets, à l'exception du secteur réservé à la vie religieuse.



D. PERONNE

Sœur François, économe générale de la Congrégation Saint-Jean-de-Bassel et Guillaume Lecorvaisier, gestionnaire, devant le bâtiment principal, celui de la Sainte-Famille, qui rentre dans l'appel d'offre.



Devant la parcelle que les religieuses souhaiteraient voir dévolue au maraîchage bio, à la permaculture.

« Continuer à faire vivre le lieu, accueillir du public, l'ouvrir au monde de l'entreprise. Le tout dans un esprit de solidarité, avec une dimension éducative et spirituelle. » Sœur François, économe générale de la Congrégation Saint-Jean-de-Bassel résume en quelques mots la volonté de cette congrégation : « permettre de continuer à inscrire le site dans le temps et dans l'espace. » Et c'est en compagnie de Guillaume Lecorvaisier, laïc, chargé de la gestion du couvent, qu'elle fait visiter les lieux et en explique l'histoire.

Situé dans cette petite commune au nord de Sarrebourg, le couvent représente un vaste ensemble, 11 000 m² de bâtiments utiles, sans compter les caves et les greniers. Le tout sur une surface d'un peu plus de 5 ha. Datant du début du XIX^{ème} siècle (voir encadré), ces bâtiments sont dans un très bon état, car régulièrement entretenus, dont une partie des salles qui ont été refaites et modernisées. À l'entrée du couvent, les travaux en cours témoignent de cette volonté d'adapter le site aux évolutions techniques : une nouvelle chaufferie fonctionnera désormais à la biomasse. Mais les charges sont lourdes et les religieuses de moins en moins nombreuses... Pour maintenir le couvent, la congrégation souhaite louer ou vendre une partie des bâtiments à des entreprises, accueillir des associations, développer l'accueil de groupes. Une antenne locale de La Croix Rouge y a déjà un bureau.

L'accueil de groupes existe depuis une vingtaine d'années. Pour des entreprises, des organismes qui organisent des colloques, des formations, des événements culturels. Saint-Jean-de-Bassel est idéalement située à équidistance de Metz, Nancy, Strasbourg, bien desservi par l'autoroute A4, à une quinzaine de minutes en voiture. Une école de musique y fonctionne depuis plusieurs années, offrant la possibilité de suivre des cours à 200 jeunes des environs. Le vaste parc permet aussi l'organisation de camps de vacances, de classes vertes. Comme en juillet de cette année, avec des enfants en provenance de Saverne. Des retraites spirituelles

y ont lieu régulièrement mais uniquement pour des groupes déjà constitués. Toutes ces activités permettent l'emploi de 15 salariés, pour l'entretien, le ménage, la restauration, le jardinage.

Un ancien collège privé

La Congrégation a, depuis sa création, une mission apostolique d'enseignement. Sa vocation initiale était l'instruction des fillettes

Une congrégation née au XIX^{ème} siècle

Au milieu du XVIII^{ème} siècle, Jean-Martin Moye, un jeune prêtre lorrain, est frappé par la condition difficile de nombreuses fillettes à la campagne et par leur ignorance. Il forme alors le projet d'y envoyer des jeunes filles pour les instruire. En 1762, il envoie ainsi Marguerite Lecomte dans un hameau au nord de Metz. Durant 53 ans, elle y fera l'école dans une grande pauvreté. Deux autres jeunes filles la rejoignent non loin de là puis beaucoup d'autres suivront. Les habitants des villages les appellèrent spontanément « les Sœurs de la Divine Providence ». Le mouvement se développe et se structure au début du XIX^{ème} siècle en plusieurs branches. La congrégation est officiellement reconnue en 1852. Les Sœurs de la Divine Providence installent leur maison mère à Saint-Jean-de-Bassel en 1827 après avoir racheté une ancienne commanderie ayant appartenu aux Chevaliers de l'Ordre de Malte jusqu'à la Révolution. Les Chevaliers s'étaient eux même installés sur le domaine d'un monastère bâti au IX^{ème} siècle. Durant les deux siècles qui suivirent, la Congrégation construisit plusieurs grands bâtiments, un pavillon d'accueil et une chapelle de style gothique autour d'un jardin central. Une ferme et un grand parc arboré jouxtent les bâtiments du couvent.

de la campagne à une époque où l'enseignement était réservé aux garçons. Dans les villages où elles étaient envoyées, elles apportaient aussi leurs soins aux malades. La Congrégation s'est développée au cours des âges vers des missions extérieures. Aujourd'hui, elle reste présente aux États-Unis, à Madagascar et aux Comores. Deux religieuses vivent aussi en Équateur. C'est la Province de Madagascar, fondée en 1950, qui est la plus dynamique. Des sœurs malgaches sont présentes au couvent dans l'administration générale, l'entraide ou la formation.

Depuis le début de la crise sanitaire, les échanges en présentiel sont devenus plus rares. Mais les sœurs vivent avec leur temps, et des visio-conférences permettent de maintenir le lien. Un chapitre général est organisé tous les cinq ans.

Dans le bâtiment principal, les salles sont vastes, claires. Une partie des plafonds ont été refaits. « Le couvent abritait un collège privé, des années 1970 à 2000, dans un bâtiment datant des années 70. Aujourd'hui, ce bâtiment est dédié à l'hébergement sur trois étages », précise Sœur François. Mais l'éloignement des centres urbains a eu raison de son maintien. Deux étages accueillent des chambres individuelles, dotées chacune d'un cabinet de toilettes. Douches et WC sont collectifs. Le bâtiment est muni d'un ascenseur, ce qui permet l'accueil de personnes handicapées.

3000 nuitées par an

Au plus fort de son activité, dans les années 1950, la Congrégation comptait 1500 religieuses. Aujourd'hui, elles sont une cinquantaine sur le site, dont la moyenne d'âge augmente inexorablement. « Le déclin date des années 80, raconte Sœur François, une courbe descendante parallèle à celle de la pratique religieuse en France. D'où une chute des vocations. Et comme la majeure partie des fonds qui nous font vivre proviennent des salaires et des pensions de chacune, comme le veut la règle d'une congrégation, la caisse commune est allée en s'amenuisant... Pour compenser, nous avons démarré l'accueil collectif. Il représente aujourd'hui 3000 nuitées par an. Cela ne suffit pas pour entretenir le site et nous souhaitons vendre ou louer les deux-tiers de l'ensemble ». Les bâtiments où vivent les religieuses, situés de l'autre côté de la cour, seront 'sanctuarisés', et ne font pas partie de l'appel à projet.

Un projet cher aux religieuses serait de consacrer la vaste parcelle, attenante au parc, au maraîchage bio, à la permaculture. « Nous avons déjà un grand jardin qui nous permet de produire nos propres légumes, des fruits, souligne Sœur François. Nous souhaiterions que le mode de production mis en place sur cette parcelle corresponde à nos principes : dans le respect de l'environnement, des personnes, en limitant les produits phytosanitaires, en prenant soin de la vie sous toutes ses formes, tout simplement. »

Dominique PÉRONNE

Souscrire à cet appel à projets

Les Sœurs de la Divine Providence sont confrontées à un double enjeu : une diminution du nombre de religieuses et des espaces non utilisés. Dans ce contexte et pour préparer progressivement l'avenir du site, elles lancent un appel à manifestation d'intérêt « pour développer des projets porteurs de sens sur le site de Saint-Jean-de-Bassel ». Tous les bâtiments du site sont proposés à des porteurs de projets à l'exception de la partie réservée à la vie religieuse (Maison Sainte Marie, Petite Chapelle, Grande Chapelle, Maison Sainte Anne, Maison Sainte Thérèse). Le vaste parc de 5,3 ha restera un espace ouvert à tous. Les espaces sont proposés à la vente ou à la location, en fonction des bâtiments et de la nature des projets. Toute personne individuelle, entité juridique, association, entreprise, porteuse d'un projet dans cet esprit peut y souscrire. La congrégation est aidée dans cette démarche par une agence spécialisée, Karism Conseil.

Tout projet est à présenter d'ici le 30 novembre 2021.
www.lesprojetsdesaintjoseph.fr



Les bâtiments où vivent les religieuses ne font pas partie de l'appel à projet.

Bâtiments	Usages	Surface
A - SAINTE FAMILLE	Bureaux / Hébergement	3 051 m ²
B - ANCIEN COLLEGE - CENTRE CULTUREL MOYE	Rassemblement / Hébergement	1 513 m ²
C - JEAN MARTIN	Rassemblement / Hébergement	850 m ²
H - MAISON DECKER	Bureaux (Standard) / Hébergement	392 m ²
I - MAISON MOYE	Bureaux / Hébergement	1 126 m ²
J - BUANDERIE		374 m ²
K - GRANDE SALLE A MANGER		498 m ²
L - AUMONERIE	Hébergement	435 m ²
Q - SAINT CHRISTOPHE	Hébergement	357 m ²
MAISON SAINT MICHEL (hors plan)	Hébergement	250 m ²
Non proposés dans l'appel à projets		
D - SAINTE MARIE	Vie religieuse	1 344 m ²
E - SAINTE ANNE	Vie religieuse	759 m ²
F - SAINTE THERESE	Vie religieuse	517 m ²
G - GRANDE CHAPELLE	Vie religieuse	620 m ²
P - PETITE CHAPELLE	Vie religieuse	175 m ²